

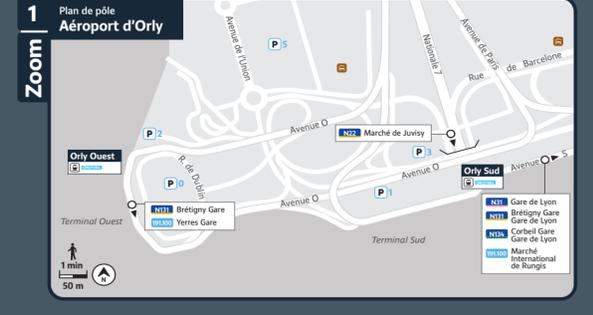
Le saviez-vous ?

Le réseau de bus de nuit se compose actuellement de 55 lignes et propose une desserte continue toutes les nuits de la semaine de 00h30 à 05h30 le long des principaux axes ferroviaires d'Île-de-France.

Depuis 2017, sur le réseau bus de nuit

- + **Doublement** des fréquences sur de nombreuses lignes
- + **Prolongement de 7 lignes** de petite couronne et des lignes 161 et 162 en grande couronne

En outre et afin de permettre aux Franciliens de parcourir plus facilement le dernier kilomètre depuis leur gare en soirée, Île-de-France Mobilités développe un système de bus de soirée.

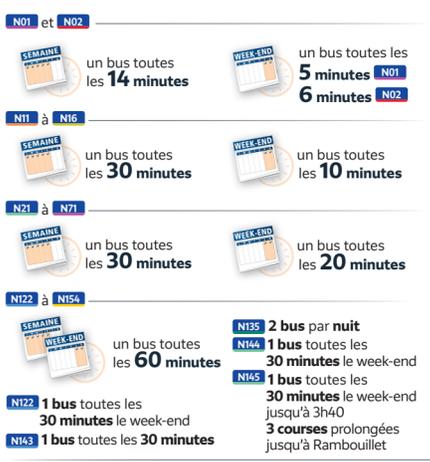


Fonctionnement bus de nuit

Le réseau de bus de nuit fonctionne de 0h30 à 5h30. Il est constitué de 48 lignes et organisé autour de 5 grandes stations de correspondance situées dans Paris (4 gares et la place du Châtelet) reliées entre elles par 2 rocadés, et à partir desquelles partent des lignes vers la banlieue. L'offre est adaptée pendant les nuits festives exceptionnelles.

Fréquences

Semaine : les autres nuits (du dimanche soir au vendredi matin).
Week-end : nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.



1 bus par heure vers Yverres (entre 3h et 4h) puis un bus toutes les **30 minutes** (à partir de 4h)

Pour connaître les horaires des passages, reportez-vous aux **fiches horaires** et consultez vianavigo.com

Filéo - Sur réservation 01 74 37 24 77 (appel non surtaxé)

Filéo est un service de transport à la demande qui assure des liaisons entre certaines communes et le bassin d'emploi de la plateforme aéroportuaire de Roissy Charles-de-Gaulle.

Le réseau Filéo prend le relais de certaines lignes régulières 24h/24, 365 jours/an.

Accessibilité

Les lignes **N01, N02, N11, N16, N24, N34, N44, N51, N52, N53, N61, N62, N71, N130, N131, N133, N135, N140, N141, N142, N143, N144, N150, N151, N153** et **N154** sont aménagées pour être accessibles à tous.

Tarification

Les bus de nuit et Filéo sont accessibles avec les forfaits habituels.

Sur le bus de nuit, vous effectuez un trajet sans correspondance avec un Ticket +* pour les deux premières zones empruntées, puis un Ticket +* par zone supplémentaire.

S'il s'agit d'un trajet banlieue-Paris-banlieue sur une même ligne, validez autant de Tickets +* que de zones empruntées sans les compter deux fois.

Vous devez valider votre titre de transport à la montée dans le bus.

Réseau de nuit dans Paris

